



COMMUNE DE SAINT-DENIS-D'OLÉRON

MAIRIE

27 rue de la Libération

17650 SAINT DENIS D'OLÉRON

Tel. 05 46 47.85 48

Fax. 05 46 47.88 23

Mail : mairie@st-denis-oleron.fr

**DOMAINE PUBLIC : APPEL A CANDIDATURES, OCCUPATION TEMPORAIRE
5 EMPLACEMENTS FOODS-TRUCKS POUR LA FETE DE LA MUSIQUE**

Organisateur :

Commune de Saint-Denis-d'Oléron : 27 rue de la Libération 17650 Saint-Denis-d'Oléron -
tél : 0546478548

Objet :

Dans le cadre de l'occupation de 5 emplacements destinés à l'installation de Food-Trucks pour la Fête de la musique, la commune de Saint-Denis-d'Oléron lance un appel à candidatures, conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P). Les candidats retenus se verront proposer une Autorisation d'Occupation Temporaire pour l'exploitation des emplacements. Ce dispositif vise à assurer une activité de vente ambulante pour de la restauration rapide à l'occasion de l'évènement.

Présentation des emplacements :

Les emplacements proposés bénéficient d'une position stratégique, situés sur la place du marché et en plein cœur de la manifestation. Ces emplacements visent à offrir une offre de restauration pour la soirée animée par l'orchestre Aloha.

Durée d'exploitation :

La date d'exploitation est fixée au samedi 21 juin 2025, avec une présence obligatoire de 19h à minuit. L'arrivée devra s'effectuer le 21 juin avant 18h et le démontage devra s'effectuer à partir de minuit. L'Autorisation d'occupation temporaire est délivrée pour 1 jour.

Redevance :

La redevance est forfaitaire et fixée à 50,00€ TTC (cinquante euros) pour la journée d'occupation, électricité incluse.

Modalités de candidature :

Les candidatures portant la mention « Food-trucks Fête de la musique » doivent être déposées ou envoyées au plus tard le **15 avril 2025** inclus à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Denis-d'Oléron
27 rue de la Libération
17650 Saint-Denis-d'Oléron
Ou par courriel à culture-animation@st-denis-oleron.fr

Contenu du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants :

- ✓ Menu, tarifs proposés et débit de repas par heure
- ✓ Consommation électrique
- ✓ Identité visuelle et photographies
- ✓ Attestation d'assurance en lien avec l'activité concernée
- ✓ Justificatifs liés à l'entreprise (Extraits Kbis, attestation de formation HACCP)
- ✓ Récépissé de déclaration d'un débit de boissons à emporter (petite licence, le cas échéant)
- ✓ Carte nationale d'identité du responsable

Attribution :

L'attribution sera communiquée aux exploitants retenus au plus tard le 18 avril 2025.

Renseignements techniques et administratifs

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser à la mairie par téléphone au **05 46 47 85 48** ou par mail culture-animation@st-denis-oleron.fr.

Informations complémentaires :

Le calendrier prévisionnel mentionné dans le présent avis est indicatif, la commune se réserve la possibilité de reporter la date d'attribution.

Les candidatures seront rédigées en français. Le droit français est le seul applicable.